

Enquête sur les risques majeurs auprès des collectivités de l'Isère

Synthèse des résultats 2023

L'Isère, un département à risques

La France fait face à des catastrophes et des crises de plus en plus fréquentes, qu'elles soient d'origine naturelle ou humaine.

Le département de l'Isère est sujet à tous les risques naturels (exceptés cyclones, submersions marines et éruptions volcaniques)...



L'Isère, un département à risques

... et technologiques (3^e département en nombre de sites Seveso).



Toutes les communes et EPCI sont soumises à au moins un risque majeur, elles ont donc toutes obligation de réaliser un Plan Communal/Intercommunal de Sauvegarde, d'informer et de sensibiliser les citoyens.

Les risques perçus comme les plus dangereux par les populations sont le terrorisme, les accidents de la route, la pollution, les vols et agressions.

Ressources (liens internet) :

- [Cartes des risques majeurs en Isère](#)
- [Dossier départemental des risques majeurs](#)
- [Connaître les risques près de chez moi](#)

Enquête auprès des collectivités

Evolution de la réglementation :

- La loi Matras : vient consolider le rôle du PCS, elle impose aux communes soumises au risque sismique et/ou radon de réaliser un PCS. Elle inscrit le risque « Feu de forêt » comme risque majeur.
- La loi LOPMI : inscrit la journée du 13 octobre comme Journée nationale de la résilience.
- La loi Climat et Résilience : Oblige les agences immobilières à transmettre un état de la connaissance des risques.
- La loi d'indemnisation des catastrophes naturelles : précise et modifie le processus d'indemnisation.

Objectif d'une enquête auprès des collectivités :

Ce questionnaire annuel vise à évaluer la préparation des collectivités pour faire face aux risques majeurs et à proposer un accompagnement adapté aux besoins.

Périodicité :

Annuelle (depuis 2022).

En 2023 :

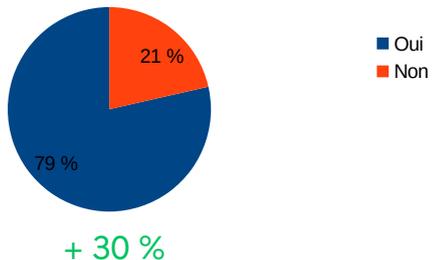
→ 308/512 communes ont répondu = **60 %** (-6 % par rapport à 2022)

→ 10/18 EPCI ont répondu = **55 %**

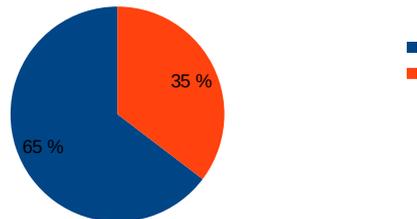
Enquête 2023 auprès des collectivités – résultats des communes

→ 308/512 communes ont répondu = **60 %** (-6 % par rapport à 2022)

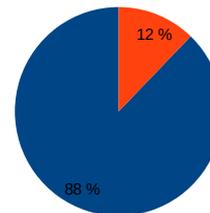
Votre commune dispose-t-elle d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ?



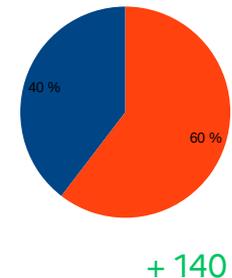
Est-ce que le PCS a été mis à jour depuis 2018 (mise à jour réglementaire minimum tous les 5 ans) ?



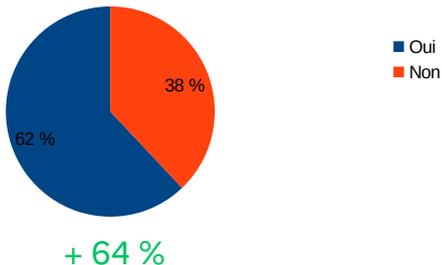
Est-ce que votre commune dispose d'un adjoint ou d'un conseiller municipal (Correspondant incendie e secours) en charge des risques ?



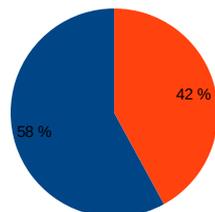
Avez-vous participé à un exercice de gestion de crise (incluant Préparisk) depuis 2018 (obligation réglementaire minimum tous les 5 ans) ?



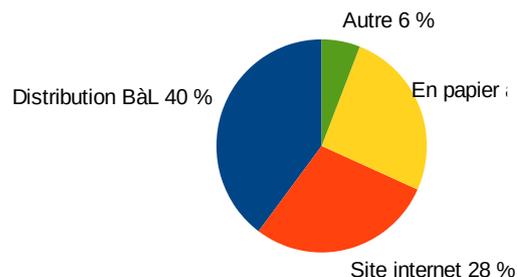
Votre commune dispose-t-elle d'un Document d'Information sur les Risques Majeurs (DICRIM) ?



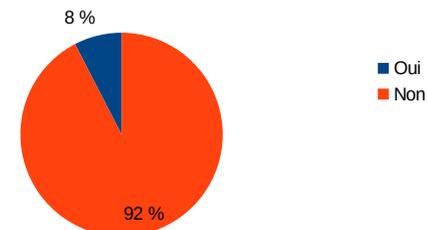
Est-ce que le DICRIM a été mis à jour depuis 2018 (mise à jour réglementaire minimum tous les 5 ans) ?



Comment le DICRIM est-il diffusé ?

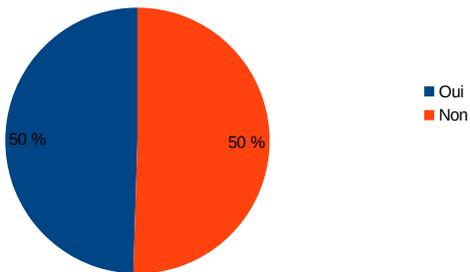


Disposez-vous d'une Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) ?



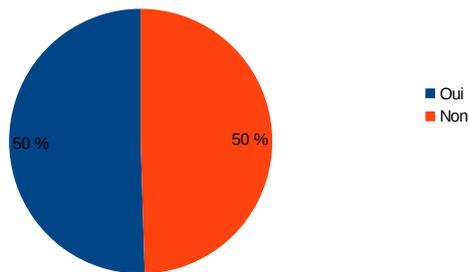
Enquête 2023 auprès des collectivités – résultats des communes

Connaissez-vous le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) de l'Isère ?

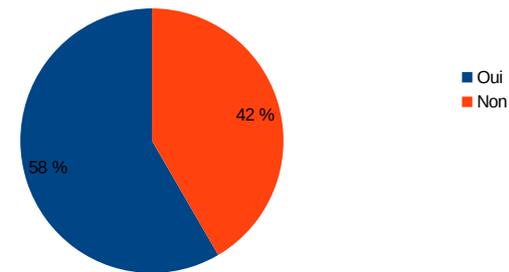


+ 1 %

Connaissez-vous la page dédiée aux risques majeurs sur le site des services de l'État en Isère ?

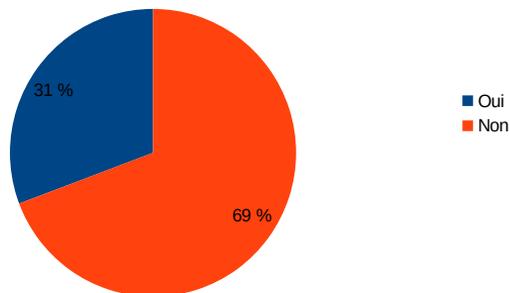


Connaissez-vous le site gouvernemental dédié à l'information sur la prévention des risques (www.geo-risques.gouv.fr) ?

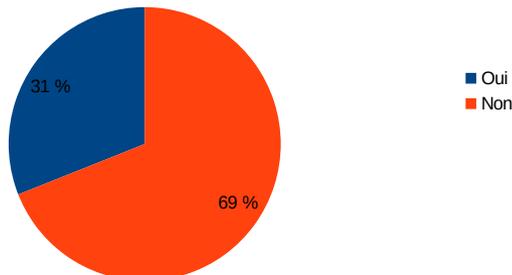


+ 62 %

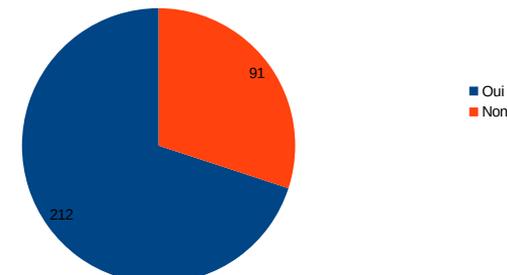
Votre commune dispose-t-elle d'un système d'appel téléphonique (ou SMS/notification) en masse ?



Connaissez-vous la Journée Nationale de la Résilience et l'appel à projets « Tous résilients face aux risques » ?



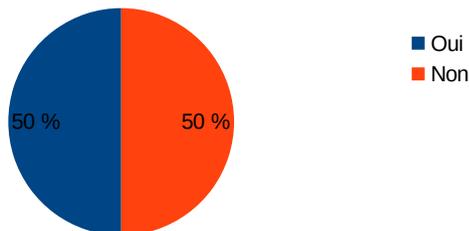
Avez-vous eu connaissance du Fonds vert pour accélérer la transition écologique dans les territoires qui comprennent un axe sur la prévention des risques naturels ?



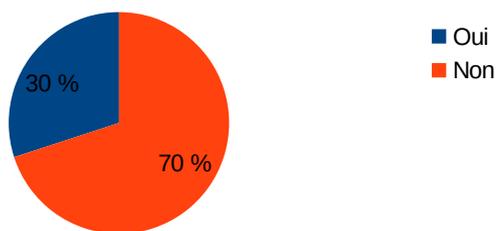
Enquête 2023 auprès des collectivités – résultats des EPCI

→ 10/18 EPCI ont répondu = **55 %**

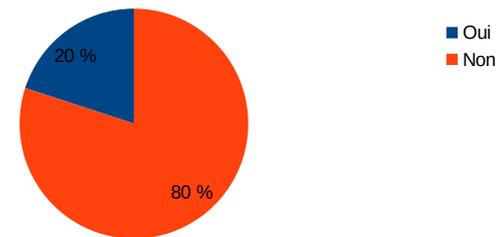
Est-ce que votre EPCI a réalisé ou a commencé la réalisation d'un Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) ?



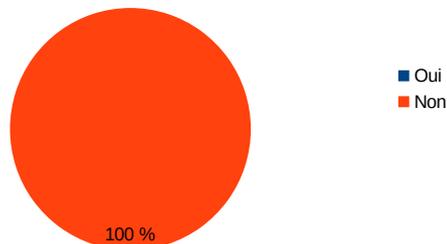
Diffusez-vous de l'information à vos communes-membres sur les risques majeurs ?



Apportez-vous un soutien à vos communes membres en matière de réalisation des Plans Communaux de Sauvegarde et/ou réalisation des DICRIM ?

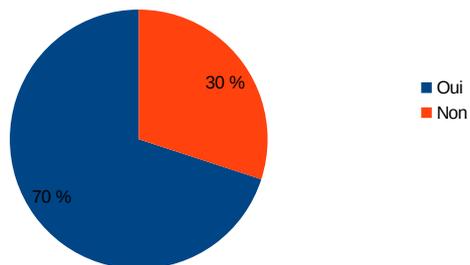


Disposez-vous d'une Réserve Intercommunale de Sécurité Civile ?

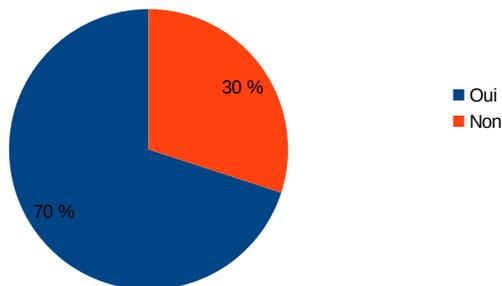


Enquête 2023 auprès des collectivités – résultats des EPCI

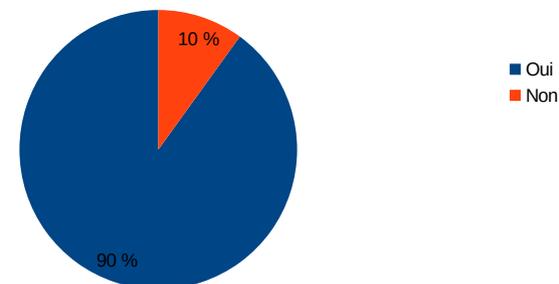
Connaissez-vous le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) de l'Isère ?



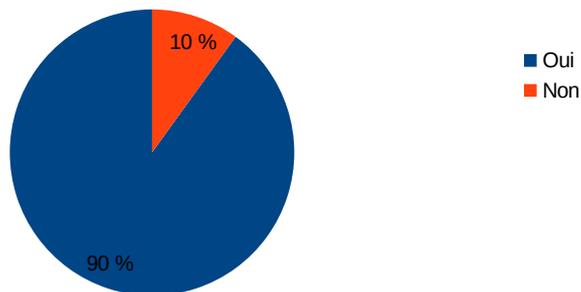
Connaissez-vous la page dédiée aux risques majeurs sur le site des services de l'État en Isère ?



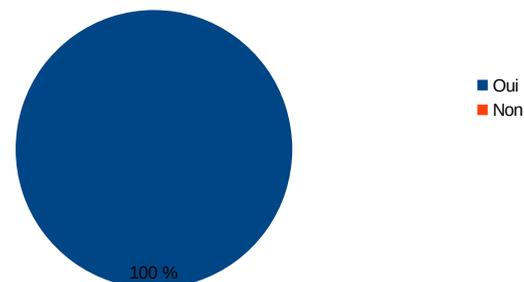
Connaissez-vous le site gouvernemental dédié à l'information sur la prévention des risques (www.geo-risques.gouv.fr) ?



Connaissez-vous la Journée Nationale de la Résilience et l'appel à projets « Tous résilients face aux risques » ?



Avez-vous eu connaissance du Fonds vert pour accélérer la transition écologique dans les territoires qui comprennent un axe sur la prévention des risques naturels ?



Ressources

Mission culture du risque de la Préfecture

06 16 90 02 81 ; pref-culture-risques@isere.gouv.fr

Page dédiée sur le site des services de l'État en Isère

<https://www.isere.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Risques-majeurs>

Portail d'information interministériel

www.georisques.gouv.fr

Informations à destination des Maires sur les risques majeurs

www.mementodumaire.net

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DES SERVICES DE L'ÉTAT EN ISÈRE SUR :



@Prefet38



Prefet 38



Prefet 38



Préfecture de l'Isère